



## Le conseil : Jean-Charles Simon, associé chez Simon Associés

### Comment avez-vous accompagné Chantiers Baudet ?

Nous sommes intervenus auprès de l'entreprise au 3e trimestre 2008, après l'arrivée d'Arnaud Marion. Dans un premier temps, un diagnostic sur la situation de l'entreprise a été réalisé. Le début de l'année 2009 a ensuite été consacré à revoir certains contrats fournisseurs et clients, outre le traitement de diverses dettes. Concomitamment, la Médiation du Crédit a été sollicitée afin de pérenniser la relation avec les partenaires bancaires et financiers. Cette action mérite d'être saluée. Aucune banque ne s'est retirée ; il s'agissait de banques de proximité qui connaissaient bien l'entreprise. Mais la restructuration était aussi soumise à l'arrivée de nouveaux investisseurs pour apporter les capitaux permanents nécessaires à la pérennité et au développement de l'entreprise.

### A-t-il été difficile de trouver des investisseurs ?

Le milieu de l'année 2009 n'était pas une période facile pour trouver des actionnaires, même si l'activité de l'entreprise était en cours de retournement suite aux actions menées par le management. Une première solution interne n'ayant pas abouti, divers investisseurs potentiels ont été sollicités. Puis, en



octobre dernier, Arnaud Marion s'est rapproché du FCDE et lui a soumis le dossier Chantiers Baudet avec le soutien de la Médiation du crédit. Le manager a également réussi à fédérer l'équipe d'encadrement autour du projet, et convaincre le FCDE d'investir en mettant en avant le savoir-faire de l'entreprise et ses perspectives d'avenir. Le dossier a finalement pu être conclu en quatre mois, ce qui est court. Si un accord a été trouvé, c'est parce que tous les acteurs ont donné la priorité à l'intérêt collectif et à la préservation des emplois, qu'il s'agisse des actionnaires historiques qui ont décidé de se retirer ou des nouveaux investisseurs (FCDE, TCI, cadres) qui se sont donnés les moyens d'aboutir dans les meilleures conditions.

### L'arrivée du FCDE, et non d'un fonds d'investissement privé classique, a dû

#### être plutôt bien accueillie...

La participation du FCDE – un investisseur privé avec un fort actionariat public – a été de nature à rassurer l'ensemble des intervenants. Cela signifiait en effet dans l'esprit de chacun un engagement à long terme, destiné à pérenniser une activité et par là même un bassin d'emploi. Chantiers Baudet est aussi un sous-traitant reconnu des chantiers de Saint-Nazaire, dans un bassin d'emploi sensible. ■ Propos recueillis par Gaëlle Fleitour